

1. [Les dates et la durée du séjour](#)
2. [Heures d'arrivées et de départ](#)
3. [Aides aux vacances \(participation entreprise, vacaf, CNAS, etc.\)](#)
4. [La réservation : comment ça se passe ?](#)

1. Les dates et la durée du séjour :

Nous vous offrons la possibilité de réserver un séjour de la durée de votre choix, un séjour véritablement « à la carte », selon la période :

- **Toute l'année**, hors été (juillet et août) et période de fermeture (de début novembre à fin mars) : **vous pouvez réserver pour quelques nuitées** seulement, pour un court-séjour (deux, trois, quatre, cinq nuits ou davantage), pour les vacances (une semaine, deux semaines ou davantage).
 - Vous pouvez arriver et partir n'importe quel jour de la semaine ! Nous proposons une gamme de prix simple et claire, par nombre de nuitées. Indiquez bien vos dates de séjour lors de votre demande de réservation.
 - Location pour une seule nuit : le prix de base « week-end » (deux nuits) s'applique également pour une seule nuit.
- **En juillet et août** : nous proposons uniquement des **séjours par semaine(s)** (arrivées samedis après-midi, départs samedis matin ; voir précisions [ci dessous](#)).
 - La région étant particulièrement belle et propice aux visites et aux activités de loisirs, n'hésitez pas à réserver au moins deux semaines : vous aurez toute latitude pour vous détendre ou profiter pleinement de la région.
 - Bon à savoir : bien que les réservations ne portent en été que sur des séjours du samedi au samedi, vous pouvez parfaitement n'arriver que le dimanche (moins de circulation...) ou le lundi, et quitter le vendredi en journée ou en soirée : il suffit de nous en informer !
- Les tarifs sont indiqués sur nos documents (voir [brochure](#)).
- Devis pour demandes particulières : n'hésitez pas à demander un devis personnalisé pour toute demande particulière, séjour de groupe, etc.

2. Heures d'arrivées et de départ :

Les heures d'arrivées sont les suivantes : **vers 16h pour les arrivées, vers 10h pour les départs**, l'intervalle étant mis à profit pour préparer les locations, ou les adapter aux occupants suivants. Si nécessaire, ces horaires peuvent être différents à condition de les convenir ensemble :

- **Horaire d'arrivée :**
 - ↳ L'heure d'arrivée habituelle est 16h, mais compte tenu de votre trajet, vous ne pouvez pas assurer une arrivée à l'heure exact... Pas de problème :
 - Lors de votre réservation, pensez à indiquer votre n° de téléphone mobile personnel ; c'est une information qui peut s'avérer bien utile !
 - Par mail, n'hésitez pas à indiquer l'heure estimative d'arrivée ; en cas de retard important ou de ralentissement sur la route, prévenez-nous par téléphone au 02 96 91 80 57 (laissez un message si vous avez le répondeur) ;

- ↳ **Arriver plus tôt** (avant 16h) : il nous est difficile de vous accueillir plus tôt que l'horaire habituel, mais cela peut se faire exceptionnellement si nous le convenons ensemble. En dehors des périodes de vacances scolaires ou week-ends fériés, il est parfois possible de vous accueillir dès 14h, mais pour arriver avant 12h, il est indispensable de nous solliciter.
- ↳ **Arriver plus tard** (après 18h ou en soirée) : c'est possible, à condition de nous prévenir. Avant 20h, nous pouvons encore vous accueillir personnellement, sauf impératif personnel ; vous pouvez arriver en soirée ou même dans la nuit : dans ce cas nous vous indiquerons, par mail ou par téléphone, quel est le n° de votre chalet et de l'emplacement de la clé. Vous pourrez vous installer librement à votre arrivée, et n'aurez plus qu'à passer nous voir le lendemain matin à l'accueil, entre 9h et 11h si possible. Pensez à nous communiquer votre n° de téléphone portable (vérifiez qu'il figure sur votre contrat de location).

- **Horaire de départ :**

Les chalets doivent être libérés pour 10h environ. Mais vous avez peut-être besoin de partir plus tôt (trajet important, etc.) ou aimeriez prolonger un peu votre séjour...

- ↳ **Partir très tôt**, avant l'ouverture de l'accueil : c'est possible sans aucun problème : faites-nous part de votre départ pendant votre séjour ; vous pourrez ainsi quitter le chalet en laissant la clé à l'intérieur.
- ↳ **Partir après 11h** : c'est parfois possible hors saison, à condition de nous avertir. Lors de certains week-ends spéciaux (ponts, etc.), les chalets n'étant parfois pas réoccupés immédiatement, nous pouvons même proposer d'emblée une possibilité de rester jusqu'en milieu d'après-midi, pour un départ entre 14h et 16h.

! Ménage de fin de séjour : le ménage final est à votre charge, et des équipements sont à votre disposition pour vous permettre de rendre un chalet aussi propre que vous l'avez trouvé (balai, aspirateur si nécessaire en libre service dans la laverie, etc.). A moins de prendre l'option « Ménage de fin de séjour », à laquelle vous pouvez souscrire à la réservation ou pendant votre séjour.

3. Aides aux vacances (participation CE, VACAF, CNAS, etc.)

Vous bénéficiez d'une aide aux vacances de la part de votre employeur ou de la Caisse d'Allocation Familiales (VACAF) : nos différents agréments vous permettront de bénéficier de cette participation :

- **VACAF** : Si vous bénéficiez d'une aide aux vacances VACAF (vous devez avoir reçu un courrier de votre CAF vous l'indiquant) : indiquez votre n° d'allocataire lors de votre demande de réservation : l'aide à laquelle vous avez droit sera déduite du montant de la location, sans aucun frais de notre part : le solde à régler à l'arrivée sera diminué du montant de l'aide VACAF.
- **CNAS, Comités d'Entreprises**, etc. : Si vous bénéficiez d'une aide particulière, à votre arrivée, remettez-nous les documents à compléter ou sollicitez l'envoi d'une facture acquittée qui vous sera remise ou adressée par mail.

4. La réservation : comment ça se passe ?

Le plus simple est de réserver en ligne, avec paiement de l'acompte par carte bancaire.

Mais si vous souhaitez un devis personnalisé (groupe, aide aux vacances, etc.), et réserver de manière classique :

1. **Sur notre site Internet, complétez votre « [demande d'information](#) »** qui va nous permettre de vous proposer une location adaptée à vos besoins, avec un tarif précis (sur la base des tarifs indiqués sur [nos documents](#)).
2. **Vous recevrez une réponse**, par messagerie et/ou par voie postale, comportant les informations pratiques (chalet, village vacances, loisirs et visites dans la région) et votre contrat de location.

S'il vous convient, ce contrat vous permettra de valider votre réservation. La réservation consiste en trois éléments :

- ✍ **L'acompte** : environ 30% de montant total, réglé à la réservation, il valide votre location. Il peut être réglé par chèque bancaire ou chèques vacances ANCV (joint au contrat de location) ou même par virement.
 - ✍ **Le solde** : c'est le reste du montant de la location. Il est à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée (virement, chèque par voie postale), ou le jour de votre arrivée pour les chèques vacances, ANCV Connect, espèces.
 - ✍ **Le dépôt de garantie** (ou caution) : il est joint au contrat de location ou remis à l'arrivée :
 - Empreinte bancaire de 200€ par chalet ; le dossier caution sera clôturer sous huit jours maximum après votre départ (voir conditions de location).
 - Si vous habitez hors de France : dépôt en espèces (200 euros), remis au départ après vérification du chalet.
3. **Complétez à la main la 1ère page et renvoyez-la avec le règlement de l'acompte** (par chèque bancaire ou chèques vacances). Inutile d'envoyer en recommandé, cela ne fait souvent que retarder la réception du courrier.
 - Si vous habitez en dehors du territoire français, si vous ne disposez pas de chèque bancaire ou si vous souhaitez régler l'acompte par virement bancaire :
 - ✍ Il vous suffit de régler l'acompte par virement ou mandat cash (sans frais) à partir des informations bancaires qui figureront sur votre contrat de location : nous vous en confirmerons la réception.
 - ✍ Le solde du séjour sera à régler à l'arrivée, par n'importe quel moyen de paiement (carte bancaire, espèces, virement, etc.).
 - ✍ Vous pouvez éviter un envoi postal en scannant la 1ère page de votre contrat de location complété, et en nous l'envoyant à notre adresse : contact@stereden.com
 4. **Votre réservation vous sera confirmée** par nos soins (message ou appel téléphonique), à réception des éléments. Le message contiendra déjà quelques indications routières.
 5. Quelques jours avant votre arrivée, vous recevrez un message de rappel avec quelques informations pratiques (itinéraire, etc.).